

# ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

---

Mézières, le 29 avril 2020

## Préavis du Comité de direction de l'ASIJ au Conseil intercommunal

**N° 05/2020**

### Comptes 2019

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2019 de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat.

Ils sont établis conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives du Département des institutions et relations extérieures.

#### Résultats

Les comptes laissent apparaître les résultats suivants :

Charges :	CHF	6'807'555.23
Revenus :	CHF	437'441.99
Montant à la charge des communes :	CHF	6'370'113.24

Pour le Comité de direction (CD), le résultat du bouclage de l'année 2019 est une bonne « surprise ». En effet, le budget 2019, comme les autres, se voulait prudent, mais réaliste. Cependant des frais non budgétisés ont dû être consentis au cours de l'année : équiper une classe au collège des Gollies avec du mobilier et un tableau interactif l'ajout d'un bus supplémentaire pour les transports scolaires (16e bus) à l'automne ainsi que le règlement des kilomètres supplémentaires au forfait contractuel 2018-2019 après contrôle des distances des trajets facturés. Ces montants importants, dont nous ne pouvions reporter la dépense, ont fait penser au Comité de direction qu'il serait moins facile de tenir le budget que les années précédentes. Pour compenser ces charges supplémentaires, nous avons également bénéficié d'économies qui n'étaient pas prévisibles.

La baisse des honoraires de CarPostal pour la partie gestion avec une facturation des activités de M. Kohler en fonction de son travail réel pour l'ASIJ. Une partie des frais

d'entretien du Raffort mis au budget a été prise en charge par l'assurance à la suite de l'inondation de la salle de gym en 2018. Les taux d'intérêt bas et des emprunts repoussés ont également contribué au résultat.

Pour 2019, le montant à la charge des communes de l'ASIJ est inférieur de CHF 484'276.76 à celui budgétisé de CHF 6'854'390.00

Par rapport à 2018, les charges sont en augmentation de CHF 67'138.29 et les revenus en augmentation de CHF 16'648.54. Ce qui laisse une différence à la hausse pour les charges à répartir de CHF 50'489.75 (+0.80 % par rapport à 2018).

Au 31.12.2019, le total des emprunts de l'ASIJ était de CHF 29'275'000.00 en augmentation de CHF 773'000.00 par rapport à l'exercice précédent. Ceci est conforme à la planification du Comité de direction.

Un prêt de CHF 1'075'000.00 a été remboursé (CIP à 1.25 %) et un autre a été entièrement amorti pour CHF 42'000.00 (BCV à 0.8 %). Un prêt de CHF 1'500'000.00 a été reconduit avec un taux négatif de 0.10 % . Le taux moyen des intérêts pour les prêts de l'ASIJ a été de 0.679 % en 2019 (0.876 % en 2018).

#### **Voici les principaux comptes méritants une remarque :**

101.3001.00            Jetons de présence (CD)

Il y a eu moins d'heures effectuées que mises au budget. Celles-ci sont proches de celles effectuées en 2018. Le budget prévoyait en particulier plus d'heures pour le projet de Carrouge et les transports. La situation pouvant changer radicalement d'une année à l'autre, ce poste est toujours évalué de manière prudente.

110.3189.00            Honoraires et frais divers

Les frais d'honoraires ont été inférieurs CHF 28'613.50. Les frais d'honoraire pour de l'assistance juridique qui ont été mis au budget n'ont pas dû être utilisés.

220.3220.00            Intérêts des emprunts

Une différence positive de CHF 63'645.94 apparait entre les comptes et le budget. Ceci est principalement dû au fait que le budget prévoyait des emprunts pour le collège de Carrouge qui n'ont pas été faits en 2019, ainsi que les taux favorables des emprunts alors que le budget a été calculé avec un taux prudent de 1.5% pour les nouveaux emprunts.

350.3141.00            Entretien du bâtiment Raffort

Les frais d'entretien du bâtiment sont inférieurs au budget de CHF 45'071.75. Une partie des frais mis au budget par exemple : Salles de Gym - remplacement grilles de ventilation pour CHF 19'386.00, matériel de sport - réparation-renouvellement selon

devis pour CHF 14'470.00, ont été pris par l'assurance, tout ou en partie, à la suite de l'inondation de la salle de gym.

Les frais de nettoyage du collège du Raffort qui affectent ce compte se montent à CHF 208'516.35 y compris les grands nettoyages d'été pour une somme de CHF 41'464.50.

354.3141.00           Entretien centrale de chauffe

Le remplacement d'un vérin avait été mis au budget pour CHF 10'000.00 mais les travaux ont été reportés sur 2020.

354.4520.00           Production de chaleur Mézières

Les revenus sont supérieurs de CHF 18'624.60 par rapport au budget. Les kWh vendus à la commune de Jorat-Mézières sont en augmentation par rapport à 2018, car l'auberge communale est maintenant à nouveau consommatrice.

500.3188.00           Transporteurs indépendants.

L'augmentation de CHF 70'118.45 est majoritairement due à la mise en service d'un seizième bus en automne pour un coût de CHF 28'474.80 ainsi qu'au paiement des kilomètres supplémentaires pour l'année scolaire 2018-2019, CHF 91'100.80 contre CHF 57'000.00 prévus au budget. Ceci après un gros travail de contrôle et mise à jour des données et des documents de référence.

500.3189.01           Frais d'organisation prestataire de service

Les frais pour les horaires de Carpostal restent conformes au budget. Le coût pour le répondant « terrain » de CarPostal a été revu à la baisse en fonction du temps effectivement alloué à l'ASIJ.

500.3662.00           Abonnement et remboursement de frais de transport

Les frais pour les abonnements de transports publics sont inférieurs de CHF 16'643.30 au budget.

510.3112.00           Achat de mobilier

Le budget prévoyait uniquement le remplacement de 96 chaises au collège de Forel, l'achat de table pour des 1-2P ainsi qu'une réserve usuelle pour du renouvellement de matériel. L'ouverture d'une classe supplémentaire de 1-2P à Servion a engendré des frais d'achat de mobilier pour CHF 33'275.35 y compris le tableau interactif.

510.3522.00           Dérogations d'enclassement élèves à l'extérieur

Il y a moins d'élèves que prévu à ce poste qui est très difficile à estimer. Le Comité de direction préfère rester prudent lors de l'élaboration du budget

510.3653.00            Activités culturelles et sportives

Toutes les classes de 5P à 8P ne partent pas en camp alors que le budget prévoit cette dépense pour toutes les classes. La différence est de CHF 37'034.20

510.4510.00            Remboursement État

Subsides requérants d'asile pour CHF 12'610.00 et subsides pour un camp CHF 696.00

510.4653.00            Dérogations d'enclassement élèves de l'extérieur

Il y a plus d'élèves que prévus à ce poste qui est très difficile à estimer. Le Comité de direction préfère rester prudent lors de l'élaboration du budget

512                        Devoirs surveillés

Un nombre d'élèves réduits a fréquenté les devoirs surveillés. Les charges et les revenus sont en adéquation par rapport à cet état de fait. Le petit bénéfice de CHF 438.90 montre que ce poste a été très bien géré durant l'année 2019. Il n'est pas facile de faire la balance entre les prestations que l'ASIJ et l'obligation de fournir, le nombre d'élèves inscrits qui varie, également en cours d'année, ainsi que les lieux géographiques qui accueillent ces devoirs.

520.3010.00            Traitement personnel enseignement

Il y a eu peu de sport facultatif, car les salles de sport sont occupées au maximum pour le scolaire

520.3112.00            Achat de mobilier

Seul les casiers qui étaient au budget ont été achetés. Les dépenses sur ce poste ont été réduites au minimum, au vu des achats non prévus au 510.3112.00 pour la classe de Servion.

Entre les deux postes 510/520.3112.00, l'excédent de charges est de CHF 6'701.20 par rapport au budget

520.3116.00            Achat d'équipement et matériel spécialisé

Seul du matériel pour le mur de grimpe a été acheté.

520.3522.00            Dérogations d'enclassement

Avec CHF 6'433.25 les charges sont inférieures de CHF 24'066.75.00 par rapport au budget. Cela fait maintenant deux ans que ce poste est largement inférieur au budget.

Cependant, avec des coûts annuels pouvant aller jusqu'à CHF 4'000.00 par élève (sport/art étude), ce poste reste toujours difficile à prévoir.

520.4510.00          Remboursement État

Remboursement de l'Etat des subsides Jeunesse et Sport (J&S) pour les camps.

## **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ a l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

## **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIJ**

- Vu le préavis N° 05/2020 du Comité de direction du 29 avril 2020;
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

## **DÉCIDE**

D'accepter les comptes de l'exercice 2019

Au nom du Comité de direction de l'ASIJ



Le Président  
Etienne Cherpillod



La Secrétaire  
Fabienne Blanc

Préavis adopté par le Comité de direction dans sa séance du 29 avril 2020

Délégués responsables : Jérôme Porchet, Olivier Kaeser

*Annexe :*  
- *comptes 2019*  
- *bilan 2019*